



**Régler une partie de votre cotisation avec vos
Coupons-Sport ou Chèques-vacances**

Mode d'emploi :

Notez vos noms sur chaque chèque et remettez-les à votre section sportive au moment du règlement de votre cotisation.

Le montant de vos chèques sera déduit du montant à payer
Vous n'aurez plus qu'à régler la différence s'il y en a une